"COVID-19" La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

INFOS CORONA VIRUS COVID-19

Pour la continuité du Service Public

Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

GUIDE D'INFORMATIONS



Mise à jour du 21 Avril 2020



TOUS SOLIDAIRES, TOUS RESPONSABLES
A ESCAUTPONT.
RESTEZ CHEZ VOUS !!!



LE SEUL MEDICAMENT, C'EST LE CONFINEMENT



A TOUS CEUX QUI RESTENT MOBILISÉS DURANT LA CRISE COVID-19.



La Ville D'escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



"Le seul médicament c'est le confinement"

L'ALERTE SMS ESCAUTPONTOISE

Inscrivez-vous toute et tous à ce service !

SOYEZ COURANT DES DERNIERS ACTUALITES DE LA COMMUNE AVEC LE SYSTEME D'INFORMATION SMS DE LA VILLE D'ESCAUTPONT

Il suffit de vous inscrire via notre formulaire en ligne dans le lien ci-dessous :

https://www.escautpont.fr/sms

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Madame le Maire, Joëlle LEGRAND, le Conseil Municipal, les Membres du CCAS et le Personnel Communal restent mobilisés pour vous accompagner au quotidien pendant toute la durée de la crise liée au COVID-19.

Comment joindre les Services Municipaux ?



Informations générales : 07 79 41 77 71



INFOS CORONA VIRUS COVID-19

CCAS: 07 79 06 53 80

- Assistance aux personnes isolées et / ou en difficulté.



Service minimum d'accueil des enfants des personnels prioritaires COVID-19

06 72 01 97 16



Etat Civil: 07 79 26 78 83

- Déclaration de Naissance et de Décès



Services Techniques : 06 45 62 10 79

- Problèmes sur la voie publique (fuite d'eau, assainissement, éclairage public, ...)

Autres sources d'informations locales ?



VilleEscautpont

La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public





NUMÉRO VERT COVID-19 (en français - ouvert 7j/7 de 9h à 19h, appel gratuit)

0800 130 000

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

> **SAMU**: 15

> POLICE ET GENDARMERIE: 17

> POMPIERS: 18

> VIOLENCE FEMMES INFO: 3919

> SERVICE NATIONAL D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

POUR L'ENFANCE EN DANGER : 119

> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

07 79 06 53 80

> SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DES ENFANTS

DES PERSONNELS PRIORITAIRES COVID-19 :

06 72 01 97 16

> INFORMATIONS GÉNÉRALES DE LA COMMUNE :

07 79 41 77 71

> ETAT CIVIL : 07 79 26 78 83

> SERVICES TECHNIQUES : 06 45 62 10 79

INFIRMIER(E)S

Cornu Angélique : 06.23.79.69.61

Cochet Amélie : 03 61 25 75 76

Dzewowski Brigitte : 06.86.86.12.48

Hercheux Nathalie : 06.18.76.13.15

Cordelette Audrey: 07.68.79.33.11

Vermoere Virginie: 06.23.79.68.54

MEDECIN GENERALISTE:

Ryckeboer André : 03.91.84.73.52

PHARMACIE

Pharmacie Leroy Sautière : 03.27.25.91.14

> DON DU SANG : 0 800 10 99 00

> SIAVED (COLLECTE DES DECHETS) :

0 800 775 537

> TRANSVILLES: 03 27 14 52 52

> MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES

HANDICAPÉES : 03 59 73 73 73

> MAISON DEPARTEMENTALE INSERTION ET

EMPLOI DU VALENCIENNOIS : 03 59 73 21 00

> CELLULE D'INFORMATION RSA DU

DEPARTEMENT DU NORD : 03 59 73 83 00

> MAISON DES PARENTS DE VALENCIENNES :

03 27 19 05 93

> MAISON FRANCE SERVICE DE BRUAY SUR

ESCAUT: 01 70 772 372

La Ville D'escautpont reste à vos cotés

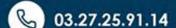
Pour la continuité du Service Public

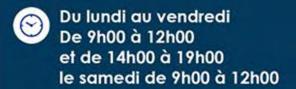
Pendant la période de confinement adoptons ''Un autre mode de Ville''

COMMERCES D'ESCAUTPONT A VOTRE SERVICE DURANT LE CONFINEMENT

PHARMACIE LEROY PHARMACIE









INTERMARCHÉ

ALIMENTATION GENERALE

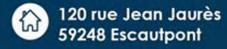




Du lundi au Samedi De 8h00 à 18h45 et le Dimanche de 8h00 à 12h15

Créneau de 8h00 à 8h30 réservé en priorité aux personnes agées, tragiles ou en situation de handicap

ALIMENTATION GENERALE





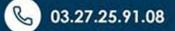
Du lundi au Samedi De 8h30 à 19h00

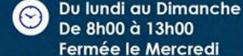
MARCILLE

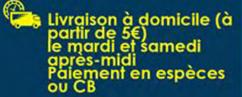
INFOS CORONA VIRUS COVID-19

BOULANGERIE / PATISSERIE









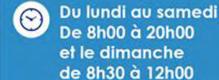
AUTRES COMMERCES PROPOSANT DES LIVRAISONS A ESCAUTPONT

Carrefour express

ALIMENTATION GENERALE



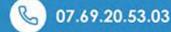






AUX SAVEUR DU PRIMEUR









BOUCHERIE AVRILLON

BOUCHERIE/TRAITEUR









CHRISTOPHE FEHRING

BOUCHERIE/CHARCUTERIE



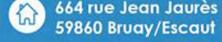






AU PETIT BOUCHER

BOUCHERIE/CHARCUTERIE





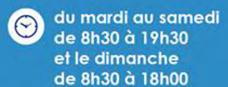
Le lundi, mercredi et dimanche: 7h30 au 12h30 Le mardi, jeudi, vendredi et samedi : 7h30 à 12h30 et



BOUCHERIE DE LA PLACE BOUCHERIE









INFINI TERRE A TERRE PRIMEUR





du mardi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 le samedi de 7h30 à 14h00 le dimanche de 8h00 à 12h30



EPICERIE POTELLE EPICERIE











ET APRES LES COURSES...



La Ville D'escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

RESPECTER LE CONFINEMENT DANS L'INTERET GENERAL SANS RESTRICTION



En raison la crise sanitaire liée au COVID-19, il est nécessaire que chacun respecte les règles de confinement et cela afin de préserver sa santé et surtout celle des autres.

Cependant, il nous a été signalé des regroupements de personnes au sein de la Commune, ou encore des comportements irresponsables en moto-cross.



A cet effet, Madame le Maire a contacté personnellement les services de police afin de cesser au plus vite ces agissements. Il a été demandé, dans la mesure du possible, des rondes plus régulières au sein de notre Commune et de sanctionner ces incivilités au plus vite.



Nous rappelons également aux parents que les enfants mineurs sont sous leur entière responsabilité pénalement et qu'il est nécessaire de faire respecter à la lettre le confinement mis en place par l'Etat.

Si vous constatez des incivilités, n'hésitez pas à contacter les services d'accueil de l'Hôtel de Ville ou directement les services de police.



Nous comptons sur votre solidarité. Nous devons garder à l'esprit que les bons gestes et la responsabilité collective sont nécessaires afin de freiner cette épidémie. "COVID-19"
La Ville d'Escautpont reste à vos cotés



Pour la continuité du Service Public

COUVRE-FEU

COVID-19

INTERDICTION DE SORTIR DE 21H A 05H

Infraction passible d'une amende

A PARTIR DU MERCREDI 8 AVRIL A 21H00

En dépit des mesures de restriction des déplacements, la présence de promeneurs, de motos, de quads et de groupes de personnes rassemblés sur l'espace public, sans respect des mesures barrières, est régulièrement constatée.

Par conséquent, Madame le Maire et l'ensemble des Elus ont décidé de prendre un Arrêté Municipal qui prévoit l'instauration d'un couvre-feu sur l'ensemble de la Commune d'Escautpont, applicable à compter du mercredi 8 avril 2020 à 21H00.

Cette mesure interdira toute circulation à pied ou en véhicule toutes les nuits de 21h00 à 5h00, et ce jusqu'à la fin du confinement qui sera décidé par le Gouvernement.

Seuls, les personnels soignants, pompiers, ou toutes autres personnes du secteur médical se déplaçant pour assistance aux personnes vulnérables, ainsi que les personnels dépositaires de l'autorité publique ou chargés d'une mission d'intérêt général seront autorisés à pouvoir circuler et se déplacer sur tout le territoire de la Commune d'Escautpont.

Toute personne ne respectant pas cette mesure de couvre-feu pourra être soumise à une amende.

Nous comptons sur vous. Soyons tous solidaires en cette période de confinement.

La Ville D'escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES COVID-19





Du Lundi au Dimanche de 07h00 à 17h00



Pendant ce temps d'accueil, des enseignants assurent la continuité pédagogique aux heures habituelles de classe et le personnel communal l'accueil, l'accompagnement au moment du repas, les temps périscolaires et la désinfection des locaux.



Pour plus d'informations sur le service minimum d'accueil, contactez le 06 72 01 97 16

La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

LE CCAS SE MOBILISE POUR LES PERSONNES VULNERABLES, DÉPENDANTES ET ISOLÉES

Dans le cadre de la continuité des services rendus aux personnes vulnérables, dépendantes et isolées de notre Commune, Madame le Maire, le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale d'ESCAUTPONT se mobilisent pour répondre aux mieux à leurs besoins et attentes.

Chaque semaine, nos services contactent par téléphone, les personnes vulnérables inscrites dans le registre nominatif prévu initialement pour le « Plan Canicule » que nous avons décidé d'élargir à la situation de confinement dû au COVID-19.

L'objectif de ces appels téléphoniques :

- prendre des nouvelles et être à l'écoute des personnes vulnérables,
- orienter ces personnes vers les services concernés en cas de questions spécifiques.

En aucun cas, pour des raisons financières, logistiques et/ou humaines, nous ne pourrions assurer le portage de repas à domicile ni l'aide à la toilette...

Si dans votre entourage, vous connaissez une personne seule, vulnérable, dépendante, n'hésitez pas à nous contacter au 07 79 06 53 80.

Dans ce contexte particulier, nous rappelons à l'ensemble de la population de rester chez elle en confinement strict.

Si par ailleurs, vous deviez vous déplacer (pour faire des courses, vous rendre chez le médecin...) respectez absolument les gestes barrière.

La raison, l'intelligence collective et la solidarité entre les uns et les autres, nous permettront de sortir au plus vite de cette crise sanitaire majeure.

Comptant vivement sur vous tous

Madame le Maire, Jöelle LEGRAND et Monsieur Benamar TOUATI Vice-Président du CCAS d'ESCAUTPONT



La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

LE CCAS RÉALISE LES COURSES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES, DÉPENDANTES ET ISOLÉES

Comment procéder?

- 1. Contacter le Centre Communal d'Action Sociale d'Escautpont au 07 79 06 53 80
- 2. Un agent du CCAS, accompagné d'un Elu, se rendront à votre domicile en respectant les gestes barrière. Vous leur remettrez dans une enveloppe contenant :
- Votre liste de courses
- De l'espèce ou un chèque à l'ordre d'Intermarché
- Votre pièce d'identité

Une attestation devra être remplie, sur laquelle vous indiquerez votre nom, prénom, adresse et contenu de l'enveloppe.

- 3. L'agent et l'Élu effectueront vos courses au magasin Intermarché d'Escautpont.
- 4. Ils vous déposeront les courses à votre domicile, accompagné du ticket de caisse, de la pièce d'identité et de la monnaie (sauf pour les paiements par chèque).

Merci de respecter ces consignes.

Madame le Maire, Jöelle LEGRAND et Monsieur Benamar TOUATI Vice-Président du CCAS d'ESCAUTPONT



La Ville D'escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES



Le service assurera, SUR RENDEZ-VOUS les démarches d'état-civil pour les missions suivantes : (auprès des services Etat-Civil de chaque commune déléguée.)

- les déclarations des naissances
- les déclarations de décès
- la délivrance des autorisations funéraires, l'achat des concessions funéraires

Suite aux instructions reçues, la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS doivent être reportés durant toute la période de confinement. Les demandes pour motifs urgents seront soumises à la validation du Procureur de la République.

Nous contacter :



La Ville D'escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

SERVICE FUNERAIRE



Compte-tenu des mesures-barrières qu'il convient d'adopter, mais également des consignes de confinement mises en oeuvre depuis le 17 mars 2020, l'accès au cimetière est limité.

Les rassemblements sont interdits. Tout déplacement en plein air doit être limité dans le temps et à distance minimum des autres personnes.

Lors des cérémonies, le recueillement autour du cercueil doit être réservé à la plus stricte intimité familiale.

Les quelque personnes présentes, en nombre très limité doivent respecter les mesures barrières entre elles, ainsi qu'à l'égard des personnels travaillant dans les cimetières (entreprises de Pompes funèbres, conservateurs).

Nous contacter :



La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



NOUVEAU SERVICE DURANT LE CONFINEMENT : COLLECTE DES DECHETS VERTS

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE



TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS A COMPTER DU 16 AVRIL 2020 JUSQU'A LA FIN DU CONFINEMENT

* RETROUVEZ VOTRE JOUR DE COLLECTE EN 2EME PAGE

SERONT COLLECTÉS UNIQUEMENT :



Herbes de tonte



Feuilles et Petits branchages

JE DÉPOSE MES DECHETS VERTS DANS DES

INFOS CORONAVIRUS COVID-19



Sacs poubelles

AFIN DE NE PAS ENCOMBRER LES TROTTOIRS, VEUILLEZ SORTIR VOS SACS POUBELLES, UNIQUEMENT LE JOUR DE COLLECTE, ENTRE 7H30 ET 8H00. LES ARBRES, ARBUSTES ET GROSSES BRANCHES NE SERONT PAS COLLECTÉS.

UNE COLLECTE DE LA SIAVED SERA EGALEMENT ORGANISÉE LE MARDI 21 AVRIL 2020.

La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



NOUVEAU SERVICE DURANT LE CONFINEMENT : RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

TOUS LES JEUDIS (Zone bleue)

- Chemin de la Carcaisse
- Cité Ouvrière
- Cité Wagret
- Place Roger Salengro
- Rue Adolphe Wagret
- Rue de la Gare
- Rue des Verriers
- Rue des Vivreux
- Rue du Chemin Vert
- Rue du Lutteau (1 au 158)
- Rue du Lutteau (2 au 32)
- Rue du Marais
- Rue du Pont

- Rue du Vieux Cimetière
- Rue Georges Brassens
- Rue Henri Durre
- Rue Jean Jaurès

(Du 1 au 113 côté impair et du 2 au 86 côté pair)

- Rue Sophie Berkmans
- Rue Yves Montand
- Place Emile Tabary
- Résidence la Pastorale
- Rue de la Rapaille
- Rue des Sarts

- Rue Emile Tabary
- -Rue Henri Ghesquière
- Rue Irénée Gautier
- Rue Jacques Brel
- Rue Jules Desmarez
- Rue Jules Verne
- Rue Paul Eluard
- Rue Elsa Triolet
- Rue Louis Aragon
- Résidence Clos du Village

TOUS LES VENDREDIS (Zone orange)

- Place du Collège
- Avenue de la Malanoye
- Chemin du Fortin
- Impasse du Cimetière
- Impasse des cerisiers
- Impasse des pommiers
- Rue des Acacias
- Rue des Aubépines
- Rue des Aulnes
- Rue des Bouleaux
- Rue des Chênes
- Rue des Erables
- Chaussée Brunehaut

- Chemin des Bruilles
- Résidence Les Viviers
- Route d'Onnaing
- Rue Chabaud -Latour
- Rue d'Athènes
- Rue Davy
- Rue de Bruxelles
- Rue de Carency
- Rue de Croy
- Rue de Douaumont
- Rue de Dublin
- Rue de l'Ourcq
- Rue de Vauquois

- Rue des Pensées

- Rue de Verdun
- Rue des Eparges
- Rue des Hayées
- Rue Desandroins
- Rue du Bel air
- Rue Frédéric Chopin
- Rue George Sand
- Rue Jean Jaurès

(Du 115 au 193 côté impair et du 88 au 156 côté pair)

- Rue Léo Lagrange
- Rue Mathieu
- Rue Neuve
- -Rue du Chemin des Dames



La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

BRIGADE DE PROPRETÉ - DÉSINFECTION DES ESPACES PUBLICS ET DU MOBILIER URBAIN



Afin de limiter au maximum la propagation du Coronavirus, la Municipalité organise la désinfection des espaces publics et du mobilier urbain.

Depuis mi-avril, cette opération est effectuée par les agents communaux de la brigade de propreté, équipés de combinaisons, masques et gants. Il procède également au ramassage des détritus jetés sur la voie publique (gants souillés, masques et déchets divers).

Veuillez toutes et tous respecter le travail des agents et faire preuve de solidarité en jetant vos déchets dans les poubelles.

Merci de votre compréhension.

La Ville D'Escautpont reste à vos cotés

Pour la continuité du Service Public



Pendant la période de confinement adoptons "Un autre mode de Ville" et restons solidaires à la maison.

LA SALUBRITÉ PUBLIQUE EST LA RESPONSABILITE DE TOUS

Depuis le début du confinement, le service de propreté urbaine est à l'arrêt. À ce jour et conscient de l'importance de maintenir une commune propre, notamment en temps de grave crise sanitaire, avec les collègues nous avons décidé de procéder à des opérations de nettoyage et de désinfection des espaces publics et du mobilier urbain dans le respect des mesures de sécurité dont, les gestes barrières.

Les dépôts sauvages se multiplient.

Par ailleurs, régulièrement, nous retrouvons masques, gants et mouchoirs sur les trottoirs ainsi que dans les fils d'eau. À ce sujet, nous en appelons au bon sens, à la responsabilité collective et au respect de la sécurité du personnel communal et des administrés. En effet, ces types de déchets augmentent le risque de contamination. De plus, étant donné la difficulté que nous rencontrons, au même titre que de nombreuses entreprises publiques et privées, pour s'approvisionner pour ce type de matériel, il est vraiment dommageable que nous les retrouvions sur le domaine public. « Pensez à ceux qui en ont besoin! »

Depuis hier et dans les jours à venir, vous aurez donc l'occasion de voir le personnel communal à l'œuvre, pour le bien de tous. Afin que leurs actions soient bénéfiques, nous vous demandons de faire preuve de bienveillance et de les aider à maintenir notre commune propre et saine.

Des règles de sécurité ont été édictées afin de protéger au maximum agents et administrés. Merci de les respecter.

Nous vous tiendrons informés des différentes opérations en cours dans les différents quartiers et vous rendrons compte de leur efficacité. Amicalement, votre Maire, Joëlle.



Le SIAVED relance son service de collecte sur appel des encombrants pour les habitants de la Porte du Hainaut et du Caudrésis-Catésis.

A compter de ce vendredi 17 avril 2020, vous pourrez prendre rendez-vous pour être collectés gratuitement à domicile de vos encombrants dès le lundi 27 avril 2020.

Comment procéder?

- 1. Appeler le 09 69 39 10 89 (appel non-surtaxé), du lundi au samedi de 08h00 à 18h00 dès vendredi 17 avril 2020,
- 2. Préciser le type d'encombrant et leur volume,
- 3. Convenir d'un rendez-vous avec le collecteur, à partir du lundi 27 avril 2020,
- 4. Déposer vos encombrants devant votre domicile le jour du ramassage avant 8h00.

Quels déchets seront acceptés ?

- Objets volumineux : matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos ...
- Déchets provenant du bricolage familial : portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bain ...

Les déchets qui ne seront pas collectés :

- Petits et gros électroménagers, matériels Hi-Fi et informatiques ...
- Déchets automobiles : pneus, batteries ...
- Déchets de construction : Placoplatre, tôles, briques, gravats, pierres ...
- Toxiques : peintures, huiles, aérosols, produits phytosanitaires ...
- Déchets verts,
- Textiles.

Attention:

Limite de **3m3** (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement, Chaque objet ne doit pas dépasser **1,80 m** et peser plus de **70 kg**, Ramassage dans les **4 semaines maximum** après la prise de rendez-vous.